

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L. 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule des dépenses et recettes de l'exercice à venir.

Le budget de la commune est structuré en deux sections :

- La section de fonctionnement dans laquelle sont réunies toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville,
- La section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et l'encaissement des subventions de partenaires qui viennent compléter le financement des projets communaux mais aussi la taxe d'aménagement, les recettes des cessions, les dotations etc.

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de la ville s'équilibre à

- o 15 653 313,94 € en fonctionnement
- o 7 500 773,15 € en investissement.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement 2022 sont estimées à 15 653 313,94 € dont 1 788 604,82 € d'excédent elle s'approche du niveau de réalisation en année pleine de 2019 avant nos deux années de pandémie et se répartissent comme suit :

TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	15 653 313,94 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 788 604,82 €	11,43%
013 - Atténuations de charges	235 600,00 €	1,51%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	415 546,12 €	2,65%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	843 943,00 €	5,39%
73 - Impôts et taxes	9 110 062,00 €	58,20%
74 - Dotations, subventions et participations	2 952 446,00 €	18,86%
75 - Autres produits de gestion courante	194 562,00 €	1,24%
76 - Produits financiers	50,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	112 500,00 €	0,72%
78 - Reprises sur amortissements et provisions		

Les principales recettes sont :

- Chapitre 73 : Les impôts et taxes dont :

- La fiscalité 7 500 000 € en hausse par rapport aux bases

Compte-tenu de la réforme de la fiscalité directe locale et à compter de 2021, la perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales par les communes, sera supprimée. Les contribuables classés parmi les 20% les plus aisés continueront d'acquitter une cotisation dégressive jusqu'en 2023 au profit du budget de l'Etat, les communes et EPCI à FP ne percevront plus la taxe d'habitation ce qui conduit les communes à ne plus voter de taux de taxe d'habitation depuis 2021.

Pour compenser la perte de produit pour les communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur est transférée.

Taxes	Taux 2022
Taxe Foncière Bâtie	40,24
Taxe Foncière Non Bâtie	58,93

- Les droits de mutation : 700 000 €
- La recette de la CCMSL 451 980 €
- Chapitre 74 : Les dotations et participations dont :
 - Dotation forfaitaire 1 500 000,00 € en baisse
 - Dotation de solidarité rurale 416 291,00 € stable
 - Dotation nationale de péréquation 180 000,00 € en baisse
 - D.G.D. dotations générales de décentralisation 181 000,00 € en baisse
- Chapitre 70 : Le produit des services dont :
 - Concession dans les cimetières (produit net) 21 000,00 € stable
 - Redevance d'occupation du domaine public communal 42 343,00 € en hausse
 - Redevances et droits des services périscolaires 655 000,00 € en hausse
 - Locations diverses (autres qu'immeubles) 95 000,00 € en hausse

- Chapitre 013 atténuation de charge :
 - Remboursement des rémunérations du personnel (assurance)
- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections :
 - Les amortissements
- Chapitre 75 Autres produits de gestion courante dont :
 - Les Revenus des immeubles 170 000,00 €

b. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2022 sont estimés à 15 653 313,94 €

Elles se répartissent comme suit :

TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	15 653 313,94 €	
011 - Charges à caractère général	4 153 180,00 €	26,53%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 800 000,00 €	43,44%
014 - Atténuations de produits	214 500,00 €	1,37%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	180 000,00 €	1,15%
023 - Virement à la section d'investissement	2 422 010,07 €	15,47%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	417 162,87 €	2,67%
65 - Autres charges de gestion courante	1 082 701,00 €	6,92%
66 - Charges financières	331 600,00 €	2,12%
67 - Charges exceptionnelles	32 160,00 €	0,21%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	20 000,00 €	0,13%

- Chapitre 11 : Charges de gestion courante dont :

(Des dépenses en hausse intégrant, l'inflation, le niveau de dépenses de 2019 en année pleine et le contexte politico-économique actuelle)

- Énergie - électricité 628 000,00 €
- Achats de prestations de services 550 000,00 €
- Maintenance 280 900,00 €
- Voiries 275 000,00 €
- Contrats de prestations de services 237 500,00 €
- Fêtes et cérémonies 187 900,00 €
- Terrains 186 000,00 €
- Réseaux 179 300,00 €
- Eau et assainissement 150 000,00 €
- Fournitures de petit équipement 145 050,00 €
- Locations mobilières 124 150,00 €
- Bâtiments publics 106 900,00 €
- Frais de télécommunications 81 800,00 €
- Multirisques 70 000,00 €

- Fournitures scolaires 60 390,00 €
 - Autres fournitures non stockées 56 300,00 €
 - Fournitures d'entretien 55 000,00 €
 - Carburants 54 500,00 €
- Chapitre 12 : Charges de personnel et frais assimilés dont :
Des dépenses en hausse intégrant, le recrutement sur des postes vacants depuis des années, un effet GVT lié aux carrières des agents de 3% ; le recrutement de compétences nouvelles au regard de la gestion d'une commune de 13 000 habitants et du portage de projet structurant (petite ville de demain, SPR, CRTE, etc...)
 - 6 800 000 € pour 175 postes sur emplois permanents et une cinquantaine d'emplois non permanents
- Chapitre 014 Atténuations de produits :
Nos contributions au titre de commune riche
 - Attribution de compensation 86 000,00 €
 - Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales. 121 000,00 €
- Chapitre 65 Autres charges de gestion courante dont :
 - Indemnités des élus 260 000,00 €
 - Contrib fonds compens. ch. territoriales 130 256,00 €
 - Ccas 230 000,00 €
 - Subventions de fonctionnement aux associations 280 343,00 €
- Chapitre 66 Charges financières :
 - Remboursement des intérêts de la dette 331 600 €
- Chapitre 67 Charges exceptionnelles dont :
 - Secours et dots 10 000,00 €
 - Bourses et prix 6 960,00 €
 - Titres annulés (sur exercices antérieurs) 15 000,00 €
- 023 Virement à la section d'investissement 2 422 010,07 € pour financer le programme ambitieux d'investissement.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

a. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont estimées à 7 500 773,15 € dont 396 912,29 € de restes à réaliser :

TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	7 103 860,86 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00%
1068 - excédents de fonctionnement capitalisé	535 187,92 €	7,53%
165 - depot et caution reçu	- €	0,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 422 010,07 €	34,09%
024 - Produits de cessions	400 000,00 €	5,63%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	417 162,87 €	5,87%
041 - Opérations patrimoniales	10 000,00 €	0,14%
45 - Tot opération compte de tiers	- €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	520 000,00 €	7,32%
13 - Subventions d'investissement	1 398 000,00 €	19,68%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00 €	19,71%
20 - immobilisation incorporelle		0,00%
21 - Immobilisations corporelles		0,00%
23- Immobilisation en cours		0,00%
27 - Autres immobilisations financières	1 500,00 €	0,02%

- Chapitre 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé :
 - 535 187,92 €
- Chapitre 021 Virement de la section d'exploitation (recettes) :
 - 2 422 010 € un niveau jamais atteint
- Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes):
 - Différentes ventes immobilière 400 000 €
- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections, amortissement exemple :
 - Autres agencements et aménagements de terrains 8 664,45 €
 - Hôtel de ville 35 471,01 €
 - Immeubles de rapport 8 071,89 €
 - Installations générales, agencements, aménagements des const 2 918,96 €
 - Réseaux de voirie 21 248,79 €
- Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves dont :
 - FCTVA 400 000,00 €
 - Taxe d'aménagement 120 000,00 €
- Chapitre 13 Subventions d'investissement dont :
 - État et établissements nationaux 58 700,00 €
 - Régions 521 300,00 €
 - Départements 248 000,00 €
 - Dotation d'équipement des territoires ruraux 357 216,00 €
 - Amendes de police 20 000,00 €
 - Dotation de soutien à l'investissement local 173 784,00 €

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées dont :
 - Emprunts en euros 1 400 000 €

b. DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de travaux sur des structures déjà existantes et en cours de création, de travaux de voirie, d'études, d'acquisitions de mobiliers, de matériel, de logiciels informatiques et de matériel informatique, de matériel roulant etc.

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 7 500 773,15 dont 276 966,47€ de restes à réaliser.

TOTAL DEPENSE D INVESTISSEMENT	7 223 806,68 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	535 187,92 €	7,41%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	415 546,12 €	5,75%
041 - Opérations patrimoniales	10 000,00 €	0,14%
45 - Tot opération compte de tiers	- €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	0,00%
13 - Subvention d'investissement	- €	0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 419 500,00 €	19,65%
20 - Immobilisations incorporelles	395 780,00 €	5,48%
21 - Immobilisations corporelles	2 987 850,64 €	41,36%
23 - Immobilisations en cours	1 459 942,00 €	20,21%
27 - autre immo financière		0,00%
opération d'équipement		0,00%

Les principaux investissements pour 2022 sont les suivants :

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées dont :
 - Emprunts en euros 1 419 500 €
- Chapitre 20 Immobilisations incorporelles dont :
 - Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre 40 000,00 €
 - Frais d'études 347 830,00 €
 - Concessions et droits similaires 7 950,00 €
- Chapitre 21 Immobilisations corporelles dont :
 - Terrains nus 250 000,00 €
 - Terrains bâtis 425 000,00 €
 - Plantations d'arbres et d'arbustes 35 000,00 €
 - Autres agencements et aménagements de terrains 58 380,00 €
 - Hôtel de ville 4 000,00 €
 - Bâtiments scolaires 294 197,00 €
 - Équipements du cimetière 20 300,00 €

- Autres bâtiments publics 69 200,00 €
 - Installations générales, agencements, aménagements des const 270 200,00 €
 - Autres constructions 414 000,00 €
 - Réseaux de voirie 344 000,00 €
 - Installations de voirie 20 000,00 €
 - Réseaux d'électrification 90 000,00 €
 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile 265 000,00 €
 - Matériel roulant 30 000,00 €
 - Autre matériel et outillage de voirie 16 000,00 €
 - Autres installations, matériel et outillage techniques 208 173,64 €
 - Oeuvres et objets d'art 7 000,00 €
 - installat générales, agencement 10 000,00 €
 - Matériel de bureau et matériel informatique 24 900,00 €
 - Mobilier 17 600,00 €
 - Autres immobilisations corporelles 114 900,00 €
- Chapitre 23 Immobilisations en cours dont :
 - agencements et aménagements de terrains 45 000,00 €
 - Constructions 700 000,00 €
 - Construction sur sol d'autrui 270 000,00 €
 - Installations, matériel et outillage techniques 250,00 €
 - Restauration collections œuvre d'art 14 692,00 €
 - Autres immobilisations corporelles en cours 430 000,00 €

ETAT DE LA DETTE

Le remboursement du capital des emprunts représente 1 250 000 € et les intérêts 320 000 € pour un capital restant dû au 1^{er} janvier 2022 de 12 267 961 euros.

PRINCIPAUX RATIOS

(Population totale – source INSEE : 12 439 (habitants))

Dépenses réelles de fonctionnement / population :	1 030,16
Produits des impositions directes / population :	603,75
Recettes réelles de fonctionnement / population :	1 081,21
Dépenses d'équipement brut / population :	389,39
Encours de la dette / population :	1 021,62
DGF / Population :	168,53
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :	53,07 %